

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2007-206 DU 30 AVRIL 2007
Chargeant Monsieur **Bio Gounou Idrissou SINA** Ministre de
la Réforme Administrative et Institutionnelle, de l'intérim de
Monsieur **Emmanuel TIANDO**, Ministre du Travail et de la
Fonction Publique pour compter du 18 au 22 avril 2007.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

- VU la loi N° 090-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- VU le décret N° 2006-613 du 19 novembre 2006 portant composition du Gouvernement et les Décrets N° 2006-622 du 29 novembre 2006 et le N° 2007-002 du 08 janvier 2007 qui l'ont modifié ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Pour compter du **18 au 22 avril 2007**, Monsieur **Bio Gounou Idrissou SINA**, Ministre de la Réforme Administrative et Institutionnelle, est chargé de l'intérim de Monsieur **Emmanuel TIANDO**, Ministre du Travail et de la Fonction Publique.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 30 avril 2007

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 HCJ 2 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MDEF 2 MRAI 2 MTEP 2 SGG 4 Autres Ministères 23
Départements 6 JORB 1